

L'Orient-Le Jour

mercredi 26 août 2020 | N°15876

QUOTIDIEN LIBANAIS INDÉPENDANT DEPUIS 1924

www.lorientlejour.com | 3000 L.L.

GOUVERNEMENT 2 Yara ABI AKL

En se retirant de la course, Hariri met tout le monde au pied du mur

ÉCLAIRAGE 6 Soulayma MARDAM BEY

Les 100 premiers jours de Kazimi en Irak

TÉMOIGNAGE 10 Danny MALLAT

« Jupiter a désormais une sœur, Mina »

L'ÉDITORIAL

La tyrannie du vide

Si, comme on nous l'a appris en classe, la nature a horreur du vide, alors elle est bien la seule à s'y vouer dans notre pauvre pays. Il faut dire qu'elle a amplement de quoi s'occuper, s'évertuant à faire pousser buissons et mauvaises herbes dans les ornières et autres pièges qui criblent nos routes et trottoirs laissés sans le moindre entretien. Mais pour ce qui est du reste...

Non contente d'avoir fait le vide intégral dans le Trésor public, c'est dans une sommaire gestion du néant que la classe dirigeante s'est trouvée un style de pouvoir. Même le terrible cataclysme du port de Beyrouth n'a pas réussi à bousculer les vieilles habitudes, à secouer l'indolence ambiante, à implanter dans les cervelles figées le sens de l'urgence. Déjà encombré d'une cascade de crises d'une gravité sans précédent, brillant par son absence dans les quartiers dévastés, le gouvernement démissionnaire de Hassane Diab trouve ainsi moyen d'appeler à des élections partielles destinées à pourvoir les sièges laissés vacants par une demi-douzaine de députés qui ont claqué la porte de l'Assemblée : des élections, oui, en pleine épidémie de coronavirus, et alors que l'État failli n'a même plus de quoi fournir en

par
**Issa
GORAIEB**

et en violation de la Loi fondamentale, on se pré-occupe de se répartir les tranches du gâteau avant même de s'entendre sur le nom du maître pâtissier qui le présentera à la salle. Pas de consultations parlementaires donc, en dépit du caractère contraignant de celles-ci, mais des concertations en coulisses requérant, une fois de plus, les bons offices du directeur de la Sûreté générale, promu homme à tout faire d'une république en miettes. Peine perdue que tout cela ; avec la décision de l'ancien Premier ministre Saad Hariri de se retirer de la course, c'est une part substantielle de l'establishment sunnite qui dénonce désormais les manœuvres dilatoires de la présidence de la République et le peu de cas qui est fait du prestige du Sérail.

Tout cela n'est évidemment pas fait pour préserver le mythe d'une présidence forte, slogan d'un régime qui n'est guère au meilleur de sa forme et qui croit trouver un allié dans la crainte du vide que créerait son éventuelle démission, comme il l'affirmait dans une toute récente interview télévisée. Singulière, imprudente assertion que celle-ci, venant d'un homme qui doit son élection au blocage du scrutin présidentiel délibérément pratiqué, deux ans et demi durant, par ses

CRISE 5 Philippe HAGE BOUTROS et Julien RICOUR-BRASSEUR

Les restaurateurs font leur 17 octobre



papierasse et styliste... tionnaires assignés aux bureaux de vote ! Tout aussi insensé est le bouclage imposé au pays, les autorités n'étant en mesure ni de sévir contre les foules compactes de contrevenants ni de nourrir les chômeurs : d'où la fronde des commerçants et la consigne de désobéissance touristique décrétée par les restaurateurs, cinglante paire de claques assénée à un pouvoir nageant dans la confusion. Et qui, dès ce matin, devra trancher le dilemme dans lequel il s'est lui-même enfoncé.

Toujours est-il que plus de deux semaines après la démission du gouvernement, les responsables prennent tout leur temps pour assurer une quelconque relève. En dépit de la furieuse cascade d'échéances

agences du dauphin présumé (il n'est pas interdit de rêver) que sont enfoncées toutes les frontières du surréel. Le chef du parti présidentiel – ne sursautez pas ! – insiste en effet pour conserver, au sein de tout cabinet qui verrait le jour, le contrôle des deux départements où il s'est précisément illustré par sa ruineuse mal gouvernance : l'électricité, car le brave homme, il y va de son honneur, tient à remplir sa vieille promesse de livrer le courant 24 heures sur 24 ; et les Affaires étrangères, où il s'estime également seul apte à réparer tout le gâchis diplomatique qui a conduit à l'isolement du Liban.

Une question pour finir : par quel phénomène cosmique peut-on en venir à un tel vide sidéral ?

DIPLOMATIE 2

Pour Le Drian, « l'urgence humanitaire ne doit pas occulter l'urgence politique »

ADMINISTRATION 3

Anne-Marie El-HAGE
À l'Éducation, une affaire aux relents de népotisme et de rivalités politiques

TÉMOIGNAGE 4

Patricia KHODER
« Entre deux explosions, je n'ai pas entendu son appel »

EXPLOSIONS DE BEYROUTH 4

Nada MERHI
Les centres d'accueil des personnes du troisième âge fortement touchés

5 Nagi MORKOS/Hodema/
Le Commerce du Levant
Les restaurateurs de Gemmayzé et Mar Mikhaël pensent leurs plaies

LA MODE 12

Fifi ABOU DIB
Pour que le Liban ne soit pas oublié



L'OPÉRA*
Le mercredi 26 à 22h00

SUR TV5MONDE MAGHREB ORIENT

Une saison dans les coulisses de l'Opéra de Paris. Pendant un an, le réalisateur filme le quotidien parfois mouvementé de tous ceux qui œuvrent pour que le spectacle ait lieu : musiciens, danseurs, mais aussi techniciens, personnels administratifs... Bienvenue au cœur d'une des plus prestigieuses institutions lyriques au monde !
Réalisation : Jean-Stéphane Bron
(France/Suisse, 2016)

* Sous-titré en arabe
www.tv5monde.com

TV5MONDE
Sur Badr 4 & Nilesat 102



« Nous sommes arrivés au dernier souffle », pouvait-on lire hier sur une des banderoles brandies par les personnes mobilisées pour soutenir les revendications du secteur touristique. Anwar Amro/AFP

La coupe est pleine pour les professionnels du tourisme, restaurateurs en tête, dont l'activité ne cesse de piquer du nez depuis au moins un an de crise, aggravée par le coronavirus et, plus récemment, la dramatique explosion du port de Beyrouth qui a laissé de nombreux quartiers très fréquentés sur le carreau. Rassemblés hier à Mar Mikhaël, qui a été particulièrement touché, plusieurs

représentants syndicaux du secteur ont appelé les professionnels à braver dès aujourd'hui les mesures de confinement décrétées par l'exécutif pour la période du 21 août au 7 septembre afin de contenir la propagation du virus, en hausse selon les chiffres officiels. Déterminés à aller jusqu'au bout, ils ont également appelé à la désobéissance civile et fiscale, une démarche inédite qui pourrait bien

faire bouillir de la neige dans le contexte de ras-le-bol généralisé actuel.

Très conciliant avec les commerçants la veille, le ministre de l'Intérieur, Mohammad Fahmi, a cette fois froncé les sourcils face au ton frondeur employé par les syndicalistes, promettant de réprimer les abus au nom de la santé publique. Une posture qui peut interpellier quand on sait que de nombreux responsables

ont reconnu avoir été mis au courant de la présence, depuis 2014, des 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium qui seraient à l'origine du désastre du 4 août. Enfin, certains juristes appellent quand même les acteurs du tourisme à la prudence concernant leur décision de ne plus payer les impôts, compte tenu de la sévérité de la loi vis-à-vis des contrevenants.

CONFLIT 3 Jeanine JALKH

Le torchon brûle entre Bkerké et le Hezbollah



Le patriarche Raï prononçant une homélie. Photo d'archives ANI

Entre le patriarcat maronite et le Hezbollah, rien ne va plus. Tel est le constat qu'effectuent plusieurs analystes et proches de Bkerké qui considèrent que depuis le parrainage par le patriarche Béchara Raï de la proposition de « neutralité active » du Liban, le parti chiite ne se prive plus de décocher ses flèches, via ses affidés, en direction du dignitaire religieux. Pourtant, et toujours par le biais de

sources qui lui sont proches, le Hezbollah refuse d'admettre l'existence d'un divorce et se défend des accusations d'entretenir des caches d'armes dans des secteurs résidentiels, indirectement lancées par le patriarche. Face au parti pro-iranien qui refuse de jeter du lest, Bkerké revient à la charge : que ceux qui ne sont pas d'accord avec la position exprimée par le patriarche proposent une issue.

PANDÉMIE 4 et 7 Caroline HAYEK et Ahmad ROUMI

Le coronavirus a fauché 12 personnes hier



Les ministres démissionnaires de la Santé et de l'Information ont mis en garde contre les fausses nouvelles durant une conférence de presse conjointe, hier. Photo ANI

Un triste chiffre record, hier : le ministère de la Santé a annoncé le décès de douze personnes atteintes du coronavirus, alors que le Liban peine à imposer le confinement à cause d'une part des séquelles de l'explosion au port de Beyrouth le 4 août, et d'autre part de la crise économique qui a fait pousser les hauts cris à plusieurs professionnels de divers secteurs d'activité. Face au nombre de décès,

les établissements de commerce qui s'approprient à ouvrir aujourd'hui ont décidé de temporiser.

Dans le monde, la pandémie a commencé à régresser légèrement, selon l'OMS. Pas en Syrie en tout cas, où elle progresse dans les zones sous contrôle du régime de Bachar el-Assad. Dans ces régions, la population peine à avoir accès aux soins hospitaliers ainsi qu'aux médicaments adéquats.

iors d'un précédent rassemblement le 3 juillet dernier. À l'origine, le secteur prévoyait de se mobiliser début août, une décision finalement reportée, le pays ayant été depuis endeuillé par la tragique double explosion survenue le 4 août au port de Beyrouth, tuant plus de 180 personnes et détruisant partiellement plusieurs quartiers de la capitale. Selon Tony Rami, la facture des dégâts pour l'industrie touristique suite à ce drame s'élève à 1 milliard de dollars, dont 315 millions pour les seuls restaurants. Le tourisme a généré entre 8 et 10,5 milliards de dollars de revenus en 2018 et 2019, soit respectivement 12 % et 19 % du PIB environ. Les participants ont de plus réaffir-

ser notre argent », a notamment lancé Tony Rami lors d'une conférence de presse dans le quartier beyrouthin de Mar Mikhaël, qui figure parmi les plus dévastés par la catastrophe (*lire par ailleurs*). Plusieurs dizaines de personnes scandant les slogans traditionnels du mouvement de contestation contre la classe dirigeante du 17 octobre ont assisté à cette conférence de presse. « Les décisions de bouclage partiel ou total ne nous concernent plus. Nous ne nous sentons concernés que par des décisions sages et justes », a poursuivi le responsable syndical.

Le ministre de l'Intérieur et des Municipalités, Mohammad Fahmi, a pour sa part opposé une fin de

Gemmayzé et détruite par l'explosion – et Batchig. « Que peuvent-ils nous faire de plus ? Mon restaurant (...) a été détruit. J'ai deux employés qui sont devenus aveugles, un qui a eu la main coupée... Qu'ils m'arrêtent, m'envoient en prison et je m'y ferai livrer des manakiche ! Je n'ai plus rien à perdre », a-t-elle déclaré à *L'Orient-Le Jour*. De fait, la préoccupation du ministre au sujet de la santé des Libanais peut légitimement être dure à avaler pour certains, de nombreux responsables libanais ayant en effet reconnu avoir été mis au courant de la présence, depuis 2014, des 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium qui, selon les explications officielles, ont

laissé les divers secteurs fonctionner. Les décisions du gouvernement démissionnaire ne suivent aucune logique », a-t-elle considéré. « Par exemple, l'interdiction d'effectuer des livraisons entre 18h et 6h (en raison du couvre-feu imposé) est ridicule. Le Covid-19 arrête-t-il de se propager en soirée et au petit matin ? » fait-elle remarquer. « Ma priorité aujourd'hui est de soutenir et de payer mes employés. Ils n'ont personne d'autre pour les aider puisque nous ne recevons aucune aide du gouvernement », conclut-elle.

Un autre restaurateur, situé dans un quartier de la capitale épargné par le souffle de l'explosion, confie pour sa part ne pas avoir « encore décidé » s'il

le raisons pour le début de la pandémie, et selon les normes internationales, avec responsabilité et logique. »

Désobéissance fiscale

Enfin, si la mobilisation des professionnels du tourisme est tout à fait légitime, compte tenu du contexte et du désintéressement total de la classe dirigeante à leur égard, leur décision de refuser de payer leurs impôts pourrait jouer contre eux, estime l'Association libanaise pour les droits et l'information des contribuables (Aldic). « La décision de braver le confinement peut être un moyen efficace à condition qu'elle soit suivie en masse. Elle peut aussi servir de point de départ à une mobilisation plus

Le fait que des restaurateurs puissent enfin être poursuivis pour des motifs légaux mais illégitimes, compte tenu de la situation, risque enfin de servir de prétexte à la classe politique pour, dans un premier temps, faire pression sur eux et les faire chanter, et d'autre part pour justifier une loi d'amnistie dont bénéficieront aussi des contribuables qui ont sciemment échappé au fisc, ce qui serait très dommageable pour le fonctionnement de l'État et ses finances publiques, ainsi que pour le principe d'égalité devant les charges publiques consacré par la Constitution et reconfirmé par deux décisions récentes successives du Conseil constitutionnel en 2017 et 2018.

EXPLOSIONS DE BEYROUTH

Les restaurateurs de Gemmayzé et Mar Mikhaël pansent leurs plaies

Parmi les plus dynamiques de la capitale, ces deux quartiers abritent plus de 200 restaurants, bars et cafés.

Nagi MORKOS / Hodema / Le Commerce du Levant

Combien de coups peut-on recevoir et continuer à se relever ? En l'espace de moins d'un an, le secteur de la restauration a dû faire face à un mouvement de contestation, une crise économique, un confinement sanitaire et aujourd'hui les conséquences dévastatrices de la double explosion du 4 août au port de Beyrouth. Deux quartiers sont particulièrement touchés, Gemmayzé et Mar Mikhaël, qui ne devraient pas retrouver une activité « normale » avant plusieurs mois. « Il faudra au moins six mois pour sortir totalement ces quartiers des gravats », pronostique un architecte qui travaille bénévolement à l'évaluation des dommages.

Ce constat a de graves implications sur le tissu économique dans cette zone, dominée par le secteur de la restauration. Selon le recensement publié chaque année par *Le Commerce du Levant*, en partenariat avec le cabinet Hodema, Gemmayzé et Mar Mikhaël abritaient l'année dernière 218 restaurants, bars et cafés, soit 22,5 % des 977 établissements situés dans les 11

principaux quartiers de la capitale. Ces enseignes représentaient ainsi 12 125 places assises, sur un total de 61 498 à Beyrouth, dont pratiquement aucune n'a échappé à la double explosion.

Le coup est d'autant plus dur que cette zone, très « tendance », était considérée comme un laboratoire de concepts, avec beaucoup d'enseignes indépendantes, par opposition aux chaînes de restauration. En termes de prix, près de 90 % des établissements du quartier étaient positionnés sur les segments allant du moyen au bas de gamme.

Aujourd'hui, la plupart s'interroge sur leur avenir, en chiffrant les dégâts. A minima, c'est toute la décoration et le matériel qui doivent être refaits ou rachetés. Mais certains font face à des dommages d'ordre structurel, qui mettent en jeu le maintien de leur établissement dans les lieux qu'ils occupaient avant l'explosion. Le Petit Gris, par exemple, n'est pas près de rouvrir. L'établissement, qui avait choisi de garder le rideau baissé après la première phase de confinement, a subi des dommages estimés à près de 100 000 dollars. Sans lourds travaux, ce bistro ne peut rouvrir. « Personnellement, je n'ai pas les moyens d'avancer la somme et l'assurance refuse de me rembourser jusqu'aux résultats de l'enquête », explique le propriétaire Makram Rabbath.

Un financement participatif

Sans une aide de l'État, le seul moyen de rouvrir est de mettre du cash sur la table pour engager les réparations. Une solution qui n'a rien d'évident dans un pays en pleine crise économique et sanitaire.

À défaut, quelques-uns tablent sur

des campagnes de financement participatif. Mayrig, Tawlet ou le café Kalei ont ainsi tous fait appel à la générosité de bienfaiteurs. Kalei a, par exemple, lancé une campagne de collecte sur le site gofundme, récoltant quelque 22 000 dollars de promesses de don. « Nous estimons nos besoins entre 15 000 et 20 000 dollars », explique le cofondateur de Kalei. Une partie doit aller à la réhabilitation du bâtiment, une autre à l'acquisition de nouveaux meubles ; une autre enfin à la reconstitution de nos stocks qui sont partis en fumée. »

Autre exemple emblématique, celui du restaurant Le Chef, un rescapé de la guerre civile dont le local a disparu dans les explosions du port. Lui aussi a fait appel au site gofundme pour rassembler 13 000 dollars. Un objectif qu'il a dépassé grâce à la générosité de quelque 146 donateurs, parmi lesquels l'acteur australien Russell Crowe, qui a envoyé 5 000 dollars dans la cagnotte de ce petit restaurant populaire de Gemmayzé. « C'est ce qu'aurait voulu Anthony Bourdain (décédé en 2018, NDLR) – chef américain et grand fan de la cuisine libanaise, qui a déjà mangé plusieurs fois chez Le Chef », a même commenté l'acteur sur son compte Twitter.

Après le drame, seuls deux bars, Dragon Fly et Losteria, ont réussi à rouvrir. Le premier n'a subi que des dommages légers, estimés autour de 2 500 dollars. « L'accueil restait rudimentaire – et sans musique – mais certains de nos clients trouvaient plaisir à revenir chez nous », témoigne son patron, Nassif Aramouni. Le second a suivi l'exemple de son voisin une semaine plus tard, dans un geste presque militant. « On a beau-

coup pleuré, on a enterré nos morts, mais ça y est. Les gens du quartier aiment la vie et on ne pourra pas les en priver », dit Tommy Tabib, le propriétaire, qui cherche encore un moyen de financer les réparations, évaluées à 120 millions de livres libanaises (soit environ 16 216 dollars sur le marché noir). Un casse-tête face à des caisses vides, et au regain de l'épidémie de Covid-19, qui a poussé les autorités à réimposer un confinement jusqu'au 7 septembre : pour les restaurateurs, cela signifie moins de clients en journée – seules les livraisons à domicile et la vente à emporter étant autorisées – et une fermeture à partir de 17h.

Dans ces conditions, comment le secteur peut-il espérer se relever ? D'autant que les quartiers de Gemmayzé et Mar Mikhaël ne sont pas les seuls concernés. De nombreuses enseignes situées à Beyrouth, mais un peu plus loin du lieu de l'explosion, ont aussi été endommagées. Pour le groupe Em Sherif et La Parrilla, par exemple, la facture s'élève à 700 millions de livres libanaises, selon son copropriétaire Dany Chaccour. Au début de l'été, pour maintenir un minimum d'activité, la société avait temporairement délocalisé à Faraya, avant d'être rattrapée par le confinement. Pour manifester son mécontentement et dénoncer l'inertie de l'État, le groupe a « décidé de ne plus verser la TVA à l'État. L'argent va à des ONG partenaires », affirme Dany Chaccour. Une position radicale, partagée par le syndicat des propriétaires de restaurants, qui a officiellement appelé hier à la désobéissance civile, en prônant une réouverture à 100 %.

La Banque de l'habitat débloque une enveloppe de 60 milliards de LL de prêts

La Banque de l'habitat, une structure spécialisée dans l'octroi de crédits immobiliers, dont le capital est détenu à 20 % par l'État, a annoncé hier la mise en place d'un dispositif permettant d'octroyer des crédits « en livres libanaises uniquement » pour financer la réhabilitation ou la reconstruction des habitations endommagées par la double explosion qui a eu lieu au port de Beyrouth le 4 août dernier. Elle a débloqué une enveloppe de « 60 milliards de livres » et pourra prêter aux habitants un montant maximal de « 150 millions de livres », avec un taux d'intérêt de « 3 % par an », pour une durée maximale de 15 ans.

La Banque de l'habitat n'est pas le seul établissement à avoir mis en place un mécanisme d'octroi de crédits pour la reconstruction. La Banque du Liban (BDL) avait fait de même le 6 août, soit deux jours après la double explosion, à un taux d'intérêt de 0 % et une durée de remboursement maximale de cinq ans. Aucune banque n'a toutefois octroyé ces crédits jusqu'à présent, selon plusieurs sources interrogées. D'après une source proche du dossier, les banques attendent encore quelques clarifications sur les modalités d'octroi de crédits de la part de la banque centrale comme l'éligibilité ou encore le mode de paiement.

Le même jour, la banque BEMO a, elle, débloqué « 100 millions de dollars » de crédits dans le même but, à des taux d'intérêt entre 2 et 3 %, pour une durée de remboursement de 5 ans.

Or, dans les trois cas, ce sont

soit des « dollars libanais », ou des livres libanaises qui sont prêtées, qui peuvent uniquement être dépensés au Liban, et non des « fonds frais », qui peuvent être transférés à l'étranger pour payer les importations nécessaires en verre, aluminium ou autre matériel de construction nécessaire, rappelle une des sources précitées. « Il faudrait que ce financement provienne de l'étranger pour que les banques puissent octroyer des dollars frais », explique-t-elle. « Se pose également la question de la capacité de remboursement des prêts des particuliers et des entreprises », alors que le pays traverse depuis près d'un an une crise économique et financière, sans oublier la dévaluation de la monnaie nationale. Le taux de change dollar/livre sur le marché noir s'est établi à 7 300 livres le dollar à l'achat et 7 500 livres à la vente.

La déflagration du 4 août, qui a fait selon un dernier bilan provisoire au moins 181 morts, des dizaines de disparus, ainsi que 6 500 blessés, a causé entre 3 et 3,5 milliards de dollars de dégâts pour les citoyens et l'État, selon Adnan Rammal, membre de l'Association des commerçants de Beyrouth (ACB). Tandis que le président de la République, Michel Aoun, les estime à plus de 15 milliards de dollars. C'est un montant que ne peuvent payer ni l'État, en défaut de paiement sur sa dette publique depuis mars (elle s'est élevée à 93,1 milliards de dollars à fin mai), ni les habitants et professionnels qui subissent la crise de plein fouet.